

Cérémonie de dévoilement de la plaque commémorant les évènements du 14 juillet 1953 en mémoire des manifestants tués et blessés en ce jour Place de la Nation

Madame la Maire,

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur,

Mesdames, Messieurs,

Je suis fière d'être à vos côtés en ce jour pour honorer le souvenir des sept victimes de la répression policière du 14 juillet 1953. Ici, sur cette place de la Nation où tant de manifestations en provenance de Bastille, République, ont l'habitude d'aboutir et de se disperser plus ou moins calmement, plus ou moins accompagnées par la police

Amar Tabjadi, Abdallah BACHA, Larbi DAOUI, Abdelkader DRARIS, Mouhoub ILLOUL, Tahar MADJENE, militants indépendantistes algériens et Maurice LUROT, militant de la CGT, ont été sauvagement tués sur cette place, à quelques pas, par des membres des forces de l'ordre de l'État français alors qu'ils défilaient pour revendiquer, célébrer et porter nos valeurs fondamentales lors du traditionnel défilé, de la Bastille à la Nation.

L'Histoire de l'Empire colonial français regorge encore de nombreux trous noirs, d'oublis coupables qui ne cessent de surgir de notre mémoire commune, soulevés par une exigence de vérité qui ne cesse de croître. Nous nous en rendons compte chaque année dans cet arrondissement, sur la place du 19 mars 1962.

Le meurtre de ces sept manifestants a trop longtemps été enseveli sous le mensonge et l'oubli. Ils ont d'abord été assassinés par les balles aveugles, puis par la calomnie gouvernementale honteuse et par une vérité judiciaire partielle qui ne rendit aucunement justice à ces morts, victimes de la brutalité policière.

La justice et la vérité ont été bafouées dans cette tragédie et ces militants assassinés et leurs familles n'ont eu le droit ni à l'une, ni à l'autre.

L'État a d'abord plaidé la thèse éhontée de la légitime défense, de l'« émeute algérienne » alors qu'il s'agissait bien là d'une tuerie perpétrée par des policiers habités par un esprit colonial qui associait malheureusement bien trop souvent le maintien de l'ordre aux tirs, non de sommation ou encore d'intimidation, mais bien d'élimination d'êtres indésirables et inférieurs sans toujours en avoir reçu l'ordre formel.

Une ordonnance de non-lieu a été prononcée en octobre 1957 et a fini d'achever ces victimes et leurs familles qui sont

présentes à nos côtés en ce jour. Il **ne peut y avoir de paix sans justice et nous souhaitons leur rendre justice aujourd'hui en gravant cette vérité et en réparant l'injustice du silence et de l'indifférence qui a perduré tant d'années.**

La liberté, c'est ce que ces militants désiraient le plus au monde pour leur pays, pour leurs compatriotes et pour eux-mêmes. Ils l'ont exercé en ce jour, se sont imposés comme « un défi symbolique et physique à l'autorité de l'État français ».

Leur liberté d'expression leur a coûté la vie et leur soif d'indépendance a été étouffée le 14 juillet 1953 mais pas définitivement ; l'Histoire nous l'a prouvé. Les millions de victimes des huit années de la Guerre qui suivirent ont temporairement enfoui la mémoire de ces 7 combattants. Elle a été progressivement restaurée par des personnes qui n'ont cessé de rechercher le vrai. Je pense notamment à Daniel Kupferstein, présent aujourd'hui et qui s'exprimera au cours de cette cérémonie

Alors, au nom de la liberté, de la justice et de la vérité, je suis heureuse de contribuer, aux côtés de la Maire de Paris, à l'aboutissement de cette quête de vérité et de tourner définitivement la page de la politique de l'oubli en poursuivant le travail de mémoire engagé à Paris depuis 2001.